

Nature de PJ de régularité

VALEUR	LIBELLE	Numéro AGDREF obligatoire (O/N)	Date de fin de validité obligatoire (O/N)
APS	Autorisation provisoire de séjour	O	O
CCT	Carte de séjour compétences et talents	O	O
CRF	Carte de frontalier	O	O
CEE	Ressortissant U.E. ou membre de famille	O	O
CR	Carte de résident	O	O
CRA	Certificat de résidence Algérien	O	O
CSP	Carte de séjour pluriannuelle	O	O
CST	Carte de séjour temporaire	O	O
CS1	Carte de séjour – Directive 96/71/CE	O	O
CS2	Carte de séjour – Directive 2004/38/CE	O	O
DCM	Document de circulation pour étranger mineur	O	O
EEE	Ressortissant E.E.E. ou membre famille	O	O
RCS	Récépissé carte de séjour	O	O
RET	Carte de retraite	O	O
CRU	Carte de résident de longue durée – UE	O	O
TIM	Titre d'identité républicain pour étranger mineur	O	O
TIV	Titre de voyage pour bénéficiaire d'une protection subsidiaire	O	O
TVA	Titre de voyage d'apatride	O	O
TVR	Titre de voyage de réfugié	O	O
UE	Carte de séjour Citoyen UE/EEE/Suisse	O	O
VLS	Visa long séjour	O	O
CNV	Convocation	O	N
PAS	Passeport Monégasque	N	O
ADA	Attestation de demande asile	O	N
NAT	Arrêté de naturalisation	N	N
DIA	Titre issu de diadème	O	O

Important

Les pièces justificatives de la régularité correspondent aux libellés disponibles lors de la consultation de l'outil AGDREF. Les libellés énoncés dans l'arrêté du 10 mai 2017 n'étant pas forcément restitués explicitement sous AGDREF, il a été jugé préférable de nous conformer à cette liste. La correspondance entre ces libellés vous est indiquée en annexe 1 « Nature de PJ de régularité »

Afin d'être exhaustif vis-à-vis de l'arrêté, le passeport monégasque a été ajouté. Il sera nécessaire de saisir « 9999999999 » comme numéro AGDREF.

Pour finaliser la gestion de la régularité de séjour, nous avons défini la pièce « arrêté de naturalisation » afin de tracer l'acquisition de la nationalité française.

Par anticipation de la récupération des titres qui ont été numérisés sous DIADEME, une nature spécifique est proposée. Elle ne devra pas être utilisée lors de la saisie par les techniciens.